



Évaluation des compétences documentaires des primo-arrivants

Introduction

Divers travaux scientifiques¹ ont montré de manière explicite que la réussite dans l'enseignement supérieur est en partie expliquée par le niveau de compétence des étudiants dans leur recherche d'information. Si leurs compétences informatiques sont de plus en plus grandes, ils restent démunis pour trouver une information valide et de qualité permettant d'étayer leurs travaux durant leurs études supérieures. Or cette capacité d'être autonome et critique dans la recherche d'information apparaît comme un trait fondamental qui distingue l'étudiant qui réussit des études supérieures ou universitaires. C'est une des raisons qui a amené des responsables de bibliothèques de l'enseignement supérieur et universitaire à mettre sur pied depuis des années une série de formations documentaires, dans de nombreux cas inscrites au cursus.

Or, de manière subjective, il semble que ces différences de capacités en matière de recherche d'information sont présentes dès l'entrée dans l'enseignement supérieur et que sans intervention, elles ne feront que se renforcer. C'est pour objectiver cette observation et mieux préciser le besoin réel de ces étudiants que la Commission « Bibliothèque » du Conseil Inter-Universitaire Francophone (CIUF) en partenariat avec le Groupe *EduDOC* ont souhaité évaluer ces compétences initiales des étudiants dès leur entrée dans l'enseignement supérieur en Communauté française de Belgique. A travers cette étude, le but poursuivi est évidemment de déterminer les actions qui peuvent être entreprises pour optimiser les compétences documentaires des étudiants et avoir un impact significatif sur la réussite scolaire en première année,

Cadre

Pour entreprendre cette étude, les organisateurs se sont basés sur une enquête similaire réalisée au Québec, par la Conférence des Recteurs et Principaux des Universités du Québec (Crépuq)². Cette enquête a également été reprise et adaptée dans plusieurs pays européens. Le questionnaire initial a été adapté à la situation belge et a fait l'objet d'un pré-test.

Hypothèses

Sept hypothèses ont en définitive été retenues pour cette enquête :

1. le niveau de performance des étudiants est très faible. Il n'est pas différent de celui des étudiants québécois ;
2. le niveau de performance n'est pas significativement différent dans l'enseignement universitaire et non universitaire ;
3. la disposition d'une connexion Internet à domicile a un impact sur le niveau de performance et ne se réduit pas au niveau socio-économique de la famille ;
4. la fréquentation d'une bibliothèque ou d'un centre de documentation au cours de l'enseignement secondaire favorise le niveau de performance ;

¹ Coulon A. (1997). *Le métier d'étudiant. L'entrée dans la vie universitaire*. Paris, PUF et Coulon A., Bretelle-Desmazières D., Poitevin C. (1999). *Apprendre à s'informer, une nécessité. Évaluation des formations à l'usage de l'information dans les universités et grandes écoles françaises*. Laboratoire de Recherches Ethnométhodologiques - Université de Paris 8

² L'enquête et ses résultats ont été publiés par la Crépuq (<http://crepuq.qc.ca/documents/bibl/formation/etude.pdf>) et dans : Mittermeyer D. (2005). Incoming first year undergraduate students: How information literate are they? *Education for Information* **23**(4), 203-232.

5. le choix de l'orientation est indépendant du niveau de performance ;
6. le niveau de performance n'est pas lié au temps mis pour accéder à l'enseignement supérieur ;
7. le fait d'avoir une option forte (6h ou plus) en dernière année de l'enseignement secondaire, en mathématiques, en sciences, en langues anciennes ou en langue maternelle, quelle qu'elle soit, a une influence sur le niveau de performance.

Le questionnaire a été adapté afin de vérifier ces hypothèses.

Echantillon

L'ambition est de réaliser l'enquête sur un échantillon représentant au moins 10% de la population totale des primo-arrivants dans l'enseignement supérieur de la Communauté française, soit environ 3 000 étudiants (chiffres à préciser après la rentrée de septembre 2007).

Pour que les résultats soient représentatifs, ces étudiants doivent provenir d'un ensemble diversifié d'institutions d'enseignement supérieur. Plus de 35 écoles, hautes-écoles, académies ou universités ont accepté de participer à l'enquête. Tous les domaines, niveaux d'études et zones géographiques sont représentés. Entre 5000 et 5500 étudiants (chiffres à confirmer après la rentrée) recevront le questionnaire d'enquête.

Chaque personne relais, dans chaque établissement, devra dès septembre disposer des listes des nouveaux inscrits et sélectionner un étudiant sur 5 dans ces listes. La procédure de sélection sera identique dans toutes les institutions. La personne relais utilisera des listes de noms triés alphabétiquement et prendra le cinquième, le dixième, le quinzième ... nom de ces listes. Pour des raisons évidentes de confidentialité, à aucun moment, les noms de ces étudiants ne sont divulgués aux organisateurs de l'enquête.

Méthodologie

L'enquête sera réalisée au moyen de questionnaires imprimés. Ces questionnaires sont préparés pour être dépouillés par lecture optique (société Assess Group, de Liège). Chaque étudiant sélectionné reçoit, dans un courrier expédié par l'institution dans laquelle il vient de s'inscrire :

- un questionnaire (3 pages A4 agrafées **qui ne peuvent pas être pliées**) avec 30 questions + une question ouverte (un code de 2 chiffres identifie l'établissement qui a transmis le questionnaire) ;
- une lettre d'accompagnement signée par le responsable de l'institution (un modèle de lettre est fourni) ;
- une enveloppe A4 de retour (à Gembloux) avec « port payé par le destinataire ». Tous les établissements ont la possibilité de modifier la lettre en demandant de retourner l'enveloppe à la bibliothèque (ou dans une bibliothèque) ;
- afin d'augmenter le nombre de retours : une fiche de participation au tirage au sort d'un cadeau (plus que probablement un ordinateur portable Dell ... pourparlers en cours). Afin que l'enquête reste anonyme, dès réception de l'enveloppe, le questionnaire et la fiche de participation sont séparés.

Planning

La version définitive du questionnaire (rédaction, prétest) et les contacts avec les institutions ont été réalisés. Le layout provisoire a été fourni par la société Assess Group et un courrier a été envoyé aux 35 personnes relais.

Juin 2007 :

- le nombre d'étudiants constituant l'échantillon est connu ;
- toutes les personnes relais sont dûment informées de ce qu'elles devront faire ;
- le modèle de lettre d'accompagnement est approuvé ;
- quatre réunions d'information pour les contacts locaux sont organisées (Mons, Namur, Liège et Bruxelles).

- chacun s'assure de l'accord du signataire de la lettre (directeur(rice), directeur(rice) président(e), recteur, ...) et prépare le texte définitif à imprimer sur lettre à l'entête de l'institution ;

- chacun s'assure qu'il recevra à temps la liste des étudiants primo-arrivants (étudiants qui s'inscrivent pour la première fois dans l'enseignement supérieur) et qu'il aura la possibilité d'extraire 1/5^e des noms sans difficulté pour produire des étiquettes ou des enveloppes avec adresse (voir délai plus bas) ;
- chacun s'assure de la possibilité de faire timbrer le courrier qui sera expédié sous enveloppes A4.

Juillet 2007 :

- version définitive du questionnaire (lecture optique) et impression du nombre d'exemplaires arrêté en juin ;
- commande du matériel d'accompagnement (enveloppe A4 de retour + carton pour la participation au tirage au sort) ;

août 2007 :

- tous les questionnaires sont expédiés à toutes les personnes relais avec le matériel d'accompagnement (enveloppes A4 et cartes de participation) ;
- les questionnaires sont marqués au nom de chaque établissement (code de 2 chiffres) dans les établissements ;

Septembre – octobre 2007 :

- envois des questionnaires entre le 30 septembre et le 15 octobre sur base des listes arrêtées au lundi 17 septembre.

Novembre 2007 :

- après réception de l'ensemble des enveloppes :
- envois des questionnaires à Assess group pour le dépouillement ;
- tirage au sort du lot et éventuellement information via la presse ;

Décembre 2007 :

- réception des données ;
- vérification des hypothèses ;
- diffusion des principaux résultats dans la presse quotidienne

2008 :

- diffusion des résultats dans la presse spécialisée
- transmission des résultats locaux auprès de chaque partenaire
- présentation des résultats lors d'une ou plusieurs conférences
-

Charge pour les institutions

La participation à cette enquête implique concrètement de la part des établissements :

- de désigner une « personne-relais » (fait) ;
- de fournir à cette personne une liste d'étudiants primo-arrivants sélectionnés ;
- d'assurer, via la « personne-relais », l'envoi du questionnaire et de la lettre d'accompagnement, signée par le directeur d'établissement, aux étudiants sélectionnés.

Les frais de l'institution participante se limitent à la multiplication de la lettre d'accompagnement et à sa transmission accompagnée du questionnaire, à un étudiant primo-arrivant sur cinq. Tous les autres frais (multiplication des questionnaires, frais de renvoi des questionnaires, lecture optique de ceux-ci, traitement,...) sont à la charge des organisateurs.

Chaque institution recevra une analyse spécifique des résultats sur base de sa population.

Siège social du CIUF : 5 rue d'Egmont à 1000 Bruxelles
 Siège social du Groupe EduDOC asbl : 26 rue de l'Abbaye à 1050 Bruxelles
 Adresse de Contact pour l'enquête : Bibliothèque FUSAGx, 2 passage des Déportés à 5030 Gembloux
 Personnes de contacts : Bernard Pochet – pochef.b@fsagx.ac.be & Paul Thirion – Paul.Thirion@ulg.ac.be